ANNOTATION

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD



PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNCIPALITÉ DE DURHAM-SUD

Le 14 décembre 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud, tenue le 14 décembre 2023, à 19h00, à la salle des loisirs, sise au 130, rue Principale.

Sont présents :

Madame Sylvie Laval, mairesse Monsieur Hilarius Peter, conseiller Monsieur Patrice Godin, conseiller Monsieur Bernard Martel, conseiller Madame Ginette Laliberté, conseillère Monsieur Yvan Courchesne, conseiller Madame Karine Trahan, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse

Est également présente, Julie St-Laurent, directrice générale & greffière-trésorière.

2023-12-306 1. <u>Ouverture de la séance</u>

Il est proposé par Patrice Godin Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19h03.

Adoptée.

2023-12-307 2. Adoption de l'ordre du jour

Les élus affirment avoir été convoqués dans les délais prescrits pour cette séance extraordinaire.

- 1. Ouverture
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Présentation du budget 2024 et du plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
- 4. Période de questions réservée au public
- 5. Adoption des prévisions budgétaires 2024
- 6. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
- 7. Levée de la séance.

Il est proposé par Ginette Laliberté

Et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée.

3. Présentation du budget 2024 et du plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

La mairesse procède à la présentation du budget 2024 et du Plan Triennal d'Immobilisations 2024-2025-2026. Un document explicatif a été rendu disponible pour le public présent.

4. Période de questions réservée au public

Les citoyens posent des questions exclusivement portées sur le budget et s'en déclarent satisfaits.

2023-12-308 5. Adoption des prévisions budgétaires 2024

Attendu que conformément à la loi, le conseil doit adopter ses prévisions budgétaires pour l'année qui vient, avant le 31 décembre ;

Attendu que le conseil déclare avoir pris connaissance des prévisions à déposer et que celles-ci sont le reflet des discussions réalisées ;

Attendu qu'une copie des prévisions budgétaires 2024 a été mise à la disposition du public ;

ANNOTATION

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD



En conséquence,

Il est proposé par Hilarius Peter

Et résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2024 tel que présenté. Le document résumant les prévisions budgétaires fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était ici au long reproduit.

Que ces prévisions budgétaires soient publiées sur le site internet ainsi que par la poste.

2023-12-309 6. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

Attendu que le conseil doit, conformément à l'article 953.1 du Code Municipal du Québec, adopter un Plan Triennal d'Immobilisations pour les années subséquentes à la présente ;

Attendu qu'une copie du Plan Triennal d'Immobilisations 2024-2025-2026 a été mise à la disposition du public ;

Attendu que la mairesse a donné les explications requises ;

En conséquence,

Il est proposé par Karine Trahan

Et résolu d'adopter le Plan Triennal d'Immobilisations 2024-2025-2026 tel que présenté.

Le PTI fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était ici au long reproduit.

Que ce plan triennal d'immobilisations soit publié sur le site internet ainsi que par la poste.

Adoptée.

2023-12-310	7.	Levée de la séance

Il est proposé par Bernard Martel Et résolu de procéder à la levée de la séance à 20h00.									
Adoptée.									
Sylvie Laval Mairesse	Julie St-Laurent Directrice générale & greffière-trésorière								

Je, Sylvie	e Lav	val,	maiı	resse,	attes	ste	que	la	signa	ture	du	prés	sent	proc	ès-verb	al, équi	vau	t à la
signature	•	moi	de	toutes	les	rés	olutio	ons	qu'il	cont	tient	au	sens	de	l'article	142(2)	du	Code
municipal																		

Sylvie Laval,		
Mairesse		